

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** Vista Isoblock  
blanc  
**Mise à jour :** 04.05.2026  
**Date d'édition :** 21.07.2026

**Version :** 1.0.0

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Vista Isoblock  
blanc

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

Vernis à utilisation (non) professionnelle. Pour plus information s.v.p. referez à la fiche technique.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

VISTAPAIN T B.V.

**Rue :** Reflectiestraat 20

**Code postal/Lieu :** 2631 RV Nootdorp

**Téléphone :** 0031 (0)70 369 4141

**Contact pour informations :** info@vistapaint.nl

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

| Pays     | Organisme/Société                                                                    | Adresse                                                 | Numéro d'urgence      | Commentaire                                                                                                                           |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum<br>c/o Hôpital Centrale de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn 1, 1120<br>Bruxelles/Brussel                  | +32 (0) 70 245 245    | Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 9630 (tarif normal) |
| France   | Centre Antipoison de Marseille<br>Hôpital Sainte Marguerite                          | 270 Bd de Sainte-Marguerite, 13009<br>Marseille, France | +33 (0) 4 91 75 25 25 | Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: +33 (0) 4 91 75 25 25 (gratuit, 24/24)                                     |

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Flam. Liq. 2 ; H225 - Liquides inflammables : Catégorie 2 ; Liquide et vapeurs très inflammables.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Flamme (GHS02)

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vista Isoblock

blanc

Mise à jour : 04.05.2026

Date d'édition : 21.07.2026

Version :

1.0.0

|                |                                                                                                                                               |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P103           | Lire l'étiquette avant utilisation.                                                                                                           |
| P210           | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  |
| P233           | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.                                                                                              |
| P240           | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.                                                          |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| P370+P378      | En cas d'incendie: utiliser mousse pour l'extinction.                                                                                         |
| P403+P235      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.                                                                                         |
| P501           | Éliminer le contenu/récipient dans disposition.                                                                                               |

### 2.3 Autres dangers

#### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43 ; N°CE : 200-578-6; N°CAS : 64-17-5

Poids :  $\geq 25$  -  $< 50$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319

Limites de concentrations spécifiques

: Eye Irrit. 2 ; H319: C  $\geq 50$  %

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485493-29 ; N°CE : 204-658-1; N°CAS : 123-86-4

Poids :  $< 0,5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 STOT SE 3 ; H336 EUH066

BUTANONE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457290-43 ; N°CE : 201-159-0; N°CAS : 78-93-3

Poids :  $< 0,5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336 EUH066

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475791-29 ; N°CE : 203-603-9; N°CAS : 108-65-6

Poids :  $< 0,5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 STOT SE 3 ; H336

#### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Vista Isoblock  
blanc  
**Mise à jour :** 04.05.2026  
**Date d'édition :** 21.07.2026

**Version :** 1.0.0

respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

### En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Brouillard d'eau Poudre d'extinction

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Hydrocarbures

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

#### Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### Pour le nettoyage

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

**Nom commercial du produit :** Vista Isoblock  
blanc  
**Mise à jour :** 04.05.2026  
**Date d'édition :** 21.07.2026

**Version :** 1.0.0

Aucune

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Mesures de protection**

##### **Mesures de lutte contre l'incendie**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles). Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

##### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit.

##### **Exigences spécifiques ou réglementations de la manipulation**

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols Inhalation des poussières/particules Contact avec la peau Contact avec les yeux Ne pas vider le récipient avec de la pression. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

##### **Indications diverses**

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Observer les réglementations de la protection du travail. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

À observer : Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

#### **Conseils pour le stockage en commun**

##### **Matières à éviter**

Acide fort Base forte Comburant

#### **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Voir les informations fournies par le fabricant. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Valeurs limites au poste de travail**

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL ( EC )

:

Valeur limite : 150 ppm / 723 mg/m<sup>3</sup>

Version : 09.03.2022

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA ( EC )

:

Valeur limite : 50 ppm / 241 mg/m<sup>3</sup>

Version : 09.03.2022

BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL ( EC )

:

Valeur limite : 300 ppm / 900 mg/m<sup>3</sup>

Version : 09.03.2022

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA ( EC )

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vista Isoblock

blanc

Mise à jour : 04.05.2026

Date d'édition : 21.07.2026

Version :

1.0.0

:  
Valeur limite : 200 ppm / 600 mg/m<sup>3</sup>  
Version : 09.03.2022  
ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE ; N°CAS : 108-65-6  
Type de valeur limite (pays d'origine) STEL ( EC )  
:  
Valeur limite : 100 ppm / 550 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : Skin  
Version : 09.03.2022  
Type de valeur limite (pays d'origine) TWA ( EC )  
:  
Valeur limite : 50 ppm / 275 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : Skin  
Version : 09.03.2022

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

**Matériau approprié :** Caoutchouc butyle

**Caractéristiques exigées :** imperméable aux liquides.

**Temps de pénétration :** Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Voir les informations fournies par le fabricant.

**Epaisseur du matériau des gants :** Voir les informations fournies par le fabricant.

**Modèles de gants recommandés :** Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Ne pas porter de gants dans les endroits où fonctionnent des machines et outillages en rotation. Prévoir des phases de récupération pour que la peau se régénère. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

**Remarque :** Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection corporelle

**Caractéristiques exigées :** antistatique.

**Matériel recommandé :** Fibres naturelles (coton) fibres synthétiques résistantes à la chaleur

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

##### Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

### Contrôle de l'exposition des consommateurs

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vista Isoblock  
blanc  
Mise à jour : 04.05.2026  
Date d'édition : 21.07.2026

Version : 1.0.0

État physique : Liquide

Couleur : incolore

### Odeur

comme: Solvants/Dilutions

### Caractéristiques en matière de sécurité

|                                                         |              |      |                          |                  |
|---------------------------------------------------------|--------------|------|--------------------------|------------------|
| Point de fusion/point de congélation :                  |              |      | Aucune donnée disponible |                  |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : | ( 1013 hPa ) | >    | 35 °C                    |                  |
| La température de décomposition :                       |              |      | Aucune donnée disponible |                  |
| Point éclair :                                          |              | <    | 21 °C                    |                  |
| Température d'auto-inflammation :                       |              |      | Aucune donnée disponible |                  |
| Limite inférieure d'explosivité :                       |              | =    | 0,6 Vol-%                |                  |
| Limite supérieure d'explosivité :                       |              | =    | 15 Vol-%                 |                  |
| Pression de vapeur :                                    | ( 50 °C )    | <    | 1100 hPa                 |                  |
| Densité :                                               | ( 20 °C )    | env. | 1,2 g/cm <sup>3</sup>    |                  |
| Test de séparation des solvants :                       | ( 20 °C )    | <    | 3 %                      |                  |
| Solubilité dans l'eau :                                 | ( 20 °C )    |      | pratiquement insoluble   |                  |
| pH :                                                    |              |      | non applicable           |                  |
| Temps d'écoulement :                                    | ( 20 °C )    | <    | 90 s                     | DIN gobelet 4 mm |
| Viscosité cinématique :                                 | ( 40 °C )    | >    | 20,5 mm <sup>2</sup> /s  |                  |

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

### 10.4 Conditions à éviter

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Décomposition exothermique avec formation de: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NOx). suie.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange. Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Voir sections 2 et 3 pour plus de détails.

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Vista Isoblock

blanc

**Mise à jour :** 04.05.2026

**Version :**

1.0.0

**Date d'édition :** 21.07.2026

indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

### **Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë Aucune information disponible.

### **Corrosion**

Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

### **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

#### **Cancérogénicité**

Aucune information disponible.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique**

Aucune information disponible.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible.

### **Danger par aspiration**

Aucune information disponible.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **12.1 Toxicité**

Aucune information disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

### **12.7 Autres effets néfastes**

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vista Isoblock  
blanc  
Mise à jour : 04.05.2026  
Date d'édition : 21.07.2026

Version : 1.0.0

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

##### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

###### Avant utilisation conforme

###### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

08 01 11\* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

###### Après utilisation conforme

###### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

08 01 11\* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

###### Autres recommandations de traitement des déchets

Si le mélange est mélangé à d'autres déchets, son code d'origine ne peut plus s'appliquer, un autre code doit alors être attribué. Pour plus d'informations, contacter les autorités locales. A partir des renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité, les autorités locales s'occupant des déchets devraient être en mesure de prodiguer des conseils relatifs à la classification des emballages vides. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf. Les récipients qui ne sont pas vides sont à traiter conformément aux exigences légales nationales ou locales en terme de déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 1263

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

PEINTURES

##### Transport maritime (IMDG)

PAINT

##### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

PAINT

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3  
Code de classification : F1  
Danger n° (code Kemler) : 33  
Code de restriction en tunnel : D/E  
Dispositions particulières : 640D · LQ 5 I · E 2 · ADR : III (<= 450 l)  
Étiquette de danger : 3

##### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3  
Numéro EmS : F-E / S-E  
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 2 · IMDG 2.3.2.2 (Groupe d'emballage III <= 450 l)  
Étiquette de danger : 3

##### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3  
Dispositions particulières : E 2 · IATA 3.3.3.1 (Groupe d'emballage III <= 30 l)  
Étiquette de danger : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vista Isoblock  
blanc  
Mise à jour : 04.05.2026  
Date d'édition : 21.07.2026

Version : 1.0.0

### II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (restrictions)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 40, 75

##### Autres réglementations (UE)

##### Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Valeur COV : env. 485 g/l

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

Aucune

#### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

#### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

#### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

#### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

|        |                                                                          |
|--------|--------------------------------------------------------------------------|
| H225   | Liquide et vapeurs très inflammables.                                    |
| H226   | Liquide et vapeurs inflammables.                                         |
| H319   | Provoque une sévère irritation des yeux.                                 |
| H336   | Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                   |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

#### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

#### 16.7 Informations complémentaires

Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences en termes de

## Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Vista Isoblock

blanc

**Mise à jour :** 04.05.2026

**Version :** 1.0.0

**Date d'édition :** 21.07.2026

---

santé, de sécurité et d'environnement relatives à notre produit et non pas comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à une application particulière de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable, de la part du fournisseur, des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu professionnel de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---